RADIATION DU RCS

Pièces justificatives

En cas de décès de l'exploitant

- ❑ 1 extrait d'acte de décès de l'exploitant[1].

En cas d'exercice d'une activité non sédentaire

- ❑ l'original de la carte de commerçant ambulant.

En cas de signature du formulaire par une autre personne que l'exploitant

- ❑ 1 original du pouvoir nominatif signé par l'exploitant.

[1] Le cas échéant, la pièce doit être traduite en langue française.